

Communiqué de presse, 28 avril 2021

Swiss Central City Real Estate Fund annonce une augmentation de capital de maximum CHF 83 millions

La direction du fonds Nova Property Fund Management AG procédera à une augmentation de capital d'un montant maximum de CHF 82.7 millions pour le Swiss Central City Real Estate Fund du 25 mai 2021 au 4 juin 2021, 12h00 CEST. Un (1) droit de souscription sera attribué à chaque unité de fonds existante. Trois (3) droits de souscription donne droit à la souscription d'une (1) nouvelle unité de fonds. Un maximum de 760'414 nouvelles unités seront émises. Cela porte le nombre d'unités en circulation à un maximum de 3'041'656 unités. Le prix d'émission au moment du paiement est de CHF 108.80 (y compris la commission d'émission de 1,5% et les frais accessoires de 0,5%) par unité. Le produit de l'émission sera utilisé pour l'expansion du portefeuille immobilier existant de haute qualité.

L'émission sera réalisée sur la base du "best effort" dans le cadre d'une offre de droits aux investisseurs en Suisse qui sont admis conformément au contrat de fonds. Il n'y aura pas d'échange de droits. Les parts qui ne sont pas souscrites peuvent ne pas être émises, ce qui modifierait éventuellement le montant de l'émission. Le résultat de l'émission et le nombre effectif de nouvelles unités à émettre seront annoncés le 8 juin 2021. Le paiement aura lieu le 15 juin 2021.

Le portefeuille immobilier du Swiss Central City Real Estate Fund avait une valeur marchande de CHF 327.4 millions au 31 décembre 2020 et a depuis été élargi par l'acquisition de deux attrayants immeubles résidentiels / commerciaux à Lausanne d'une valeur marchande d'environ CHF 39.5 millions. Le quota résidentiel actuel dans le portefeuille est de 49%. Le produit de l'augmentation de capital sera utilisé pour l'expansion du portefeuille immobilier existant de haute qualité. Des propriétés d'acquisition correspondantes et très intéressantes sont déjà dans le pipeline.

Portrait du fonds

Le Swiss Central City Real Estate Fund vise à générer des rendements stables et appropriés en constituant un portefeuille immobilier dans des emplacements centraux attrayants. Par conséquent, la direction du fonds Swiss Central City Real Estate Fund investit la fortune du fonds dans des biens immobiliers situés dans des lieux centraux de toute la Suisse et présentant un potentiel économique durable.

Le fonds s'adresse à des investisseurs qualifiés et est négocié hors bourse par la Banque J. Safra Sarasin AG.

Contacts :

Marcel Schneider
CEO

marcel.schneider@novaproperty.ch

Roger Bosshard
CFO

roger.bosshard@novaproperty.ch

Nova Property Fund Management AG

Feldeggstrasse 26
8008 Zurich
+41 (0)44 276 40 40
info@novaproperty.ch
www.novaproperty.ch

| DETAILS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL | |
|---|---|
| Volume d'émission | Maximum CHF 82.7 millions |
| Période de souscription | 25 mai jusqu'à 4 juin 2021, 12h00 (CEST) |
| Prix d'émission | CHF 108.80 (1.5% commission d'émission et 0.5% frais accessoires inclus) |
| Ratio de souscription | Trois (3) droits de souscription donnent le droit de souscrire à une (1) nouvelle unité de fonds. |
| Announcement résultat d'émission | 8 juin 2021 |
| Libération | 15 juin 2021 |
| Investisseurs | Investisseurs qualifiés (selon le §5 du contrat du fonds) |
| Numéro de valeur / ISIN (unité de fonds) | 44 414 255 / CH0444142555 |
| Numéro de valeur / ISIN (droit de souscription) | 110 466 407 / CH01104664078 |
| Type d'émission | L'émission sera réalisée sur la base d'une commission ("best effort basis") dans le cadre d'une offre de droits en Suisse. |
| Utilisation | Le produit de l'émission sera utilisé pour poursuivre l'expansion et la diversification du portefeuille immobilier, conformément à la politique d'investissement. |
| Direction du fonds | Nova Property Fund Management AG |
| Banque dépositaire | Bank J. Safra Sarasin AG |

Tous les documents pertinents relatifs à l'augmentation de capital seront disponibles (en Allemand) le 3 mai 2021 sur www.swissfunddata.ch ou sur <https://www.novaproperty.ch/fr/fonds-immobilier/download-center/prospectus/>

Swiss Central City Real Estate Fund

Le Swiss Central City Real Estate Fund investit dans des biens immobiliers situés à des emplacements de premier ordre dans les grands centres économiques. Les critères clés sont la centralité de la propriété, une bonne accessibilité, un cash-flow stable et un profil de produit adapté aux besoins des locataires.

Numéro de valeur 44414255 ; ISIN CH0444142555 ; Symbole CITYRES

Nova Property Fund Management AG

Nova Property Fund Management AG a été approuvée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en tant que direction de fonds domiciliée à Zurich le 5 novembre 2018 et est active dans le domaine des fonds depuis cette date. Cela comprend l'établissement, la gestion et l'administration de placement collectif de capitaux de droit suisse ainsi que la distribution des fonds gérés par la société elle-même. En outre, la société est active dans le domaine du conseil en placement pour les sociétés de placement immobilier et les fondations de placement spécialisées dans l'immobilier.

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens de la Loi fédérale sur les services financiers (LFS), ni un prospectus simplifié ou des informations clés pour l'investisseur au sens de la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de rachat de parts de fonds ou d'achat ou de vente d'autres instruments ou services financiers, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Veuillez noter que les performances historiques ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures. Le prospectus d'offre (en Allemand), qui est le seul document faisant autorité pour une décision d'investissement, devrait être disponible gratuitement auprès de la société de gestion du fonds à partir du 3 mai 2021.

Le présent communiqué de presse s'adresse exclusivement **aux investisseurs qualifiés** au sens de l'art. 10, al. 3 et al. 3ter de la loi suisse sur les placements collectifs de capitaux et est uniquement destiné au territoire de la Suisse.